

RESIDENCE
OLYMPIQUE

Collège en démarche d'Éducation au Développement Durable
Mention académique approfondissement

COLLÈGE JOSEPH CROCHETON D'ONZAIN

SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE FOOTBALL À VOCATION RÉGIONALE

FILLES ET GARÇONS

4ÈME ET 3ÈME

Ce dispositif s'adresse aux élèves du département et parfois de départements limitrophes, de la 4^{ème} à la 3^{ème}.

Une fois la candidature retenue, l'élève sera inscrit dans une classe dont l'emploi du temps est aménagé.

Les transports sont organisés par le collège pour rejoindre le stade.

Les élèves bénéficient d'une tenue complète fournie par le district et sont encadrés par les coachs sportifs du district.



Photo fournie par le district de foot du Loir-et-Cher

OBJECTIFS

- Contribuer à la réussite scolaire
- Développer le goût de l'effort
- Développer l'autonomie
- Acquérir une culture d'équipe
- Développer les qualités physiques et techniques

RECRUTEMENT

- Épreuves sportives sur 2 tours (mai et juin)
- Étude du dossier scolaire

PROGRAMME
SPORTIF

- 4 entraînements par semaine (lundi soir, mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin)
- Suivi médical hebdomadaire (médecin et kiné)
- Passage du CFF1 (1^{er} brevet d'éducateur)
- Visite de structures professionnelles

17 RUE DE TOURAINÉ, ONZAIN, 41150 VEUZAIN-SUR-LOIRE

02 54 20 70 21

secret.eleves.0410716f@ac-orleans-tours.fr

COLLÈGE JOSEPH CROCHETON D'ONZAIN

SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE FOOTBALL

4ÈME ET 3ÈME – INTERNAT GARÇONS

INTERNAT D'EXCELLENCE RÉSIDENCE OLYMPIQUE (LABELLISATION ÉDUCATION NATIONALE)

Les internes bénéficient d'un encadrement éducatif et pédagogique, une attention est portée à leur bien-être : organisation du planning, animations, accompagnement scolaire... Suivi individuel.

Du lundi 7h30 au vendredi 16h45

30 places réservées aux garçons de la section d'excellence sportive (4/5 élèves par chambre)
Salle d'étude, salle détente, salle TV.



Les garçons bénéficient de l'internat. Pour les filles, des solutions de familles d'accueil peuvent être proposées si les familles n'ont pas la capacité d'assurer les transports quotidiens selon le lieu de résidence

Les internes peuvent bénéficier de bourses sur critères sociaux, de primes d'internat attribuées aux internes boursiers, de paiement échelonné et, en cas de difficultés, du fonds social.

TARIFS HÉBERGEMENT 2022-2023 POUR LES ÉLÈVES INTERNES COMPRENANT PETIT-DÉJEUNER, DÉJEUNER, GOÛTER ET DINER

FORFAIT ANNUEL	Répartition trimestrielle		
1332.81 €	De septembre à décembre	De janvier à mars	D'avril à juillet
	519,57 €	406,62 €	406,62 €
Soit par mois (prélèvement sur 3 mois)	173,19 €	135,54 €	135,54 €



MONTANT DE LA BOURSE DE COLLÈGE ET DE LA PRIME D'INTERNAT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 SELON L'ÉCHELON

La bourse et la prime d'internat (cumulables) sont attribuées en 3 fois, à chaque trimestre, en déduction de la facture des frais de pension.

	BOURSE COLLÈGE	PRIME INTERNAT	Répartition trimestrielle		
			Forfait annuel	Forfait annuel	Forfait annuel
			De sept. à Déc.	De janv. à mars	D'avril à juillet
Échelon 1	111 €	327 €	146 €	146 €	146 €
Échelon 2	306 €	396 €	234 €	234 €	234 €
Échelon 3	477 €	465 €	314 €	314 €	314 €